

Rendez-vous

PROGRAMME AU JOUR LE JOUR

Le programme reste indicatif, le guide pourra être amené à le modifier en fonction de la forme effective des participants, des conditions de la montagne et des conditions météorologiques du moment. Lorsque la météo s'avère moins bonne que prévue, le séjour n'est pas interrompu mais le programme est adapté par le guide. Seul le guide encadrant le séjour est à même de décider de la réalisation et de la poursuite ou non du programme ou de l'ascension.

QUELLE EST LA DIFFICULTÉ ?

QUEL EST LE TYPE D'HÉBERGEMENT ?

QUELLE EST LA QUALIFICATION DU GUIDE ?

② | Maximum x personnes par guide

INSCRIPTION en ligne www.alta-via.fr/engagement/0000 ou par mail.

Votre inscription à plus de 60 jours du départ doit être accompagnée d'un acompte de 30 % du montant total de l'inscription. Le solde devra être réglé au plus tard 60 jours avant la date de départ, sans rappel de notre part. Pour une inscription à moins de 60 jours du départ, le montant total du séjour devra être versé à l'inscription. Pour une inscription à moins de 15 jours du départ, le règlement sera réalisé par carte bancaire ou virement instantané.

Le prix comprend

Le prix ne comprend pas

ASSURANCES à prévoir [Info Assurances](#)

Il est **fortement conseillé de posséder une assurance couvrant les frais d'annulation**. Il est **obligatoire d'être couvert en assistance, rapatriement, recherche et secours** pour participer à nos séjours et voyages : il appartient au participant de vérifier, en préalable à son inscription, les risques pour lesquels il est déjà couvert.

ASSURANCES PROPOSÉES PAR ALTA-VIA

- **Assistance - rapatriement - recherche et secours en montagne** : 1,5% du montant de l'inscription [PDF](#)
- **Assurance annulation** (pour causes graves seulement, ne couvre pas l'interruption de séjour) : 5,5% du montant de l'inscription [PDF](#)

ANNULATION / RÉOLUTION DU CONTRAT Le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution prévus : www.alta-via.fr/cdv

Formalités administratives et sanitaires du voyage